

F. CHANCELIER¹, A. AITGOUGAM¹, B. MERILLOU¹, J. OLLIVIER¹, C. SCHWEITZER², A. FRESSELINAT¹

¹ Pharmacie Des Dispositifs Médicaux Stériles, Hôpital Haut-Lévêque, CHU de Bordeaux – Pessac

² Service d'Ophtalmologie, Centre François-Xavier Michelet, Hôpital Pellegrin, CHU de Bordeaux – Bordeaux

Mots-clés : cataracte, implant intra-oculaire, besoin éducatif

Mail : fanny.chancelier@chu-bordeaux.fr

INTRODUCTION

La cataracte est définie par l'opacification du cristallin entraînant des troubles visuels ayant pour conséquence malvoyance ou cécité. Aujourd'hui, le seul traitement est la chirurgie. Elle consiste à extraire le cristallin opacifié et à le remplacer par une **lentille intra-oculaire (LIO)**.



MATÉRIELS ET MÉTHODES



En mars 2024, un audit a été réalisé auprès des chirurgiens du bloc ophtalmologie sous forme d'un **questionnaire** abondant :

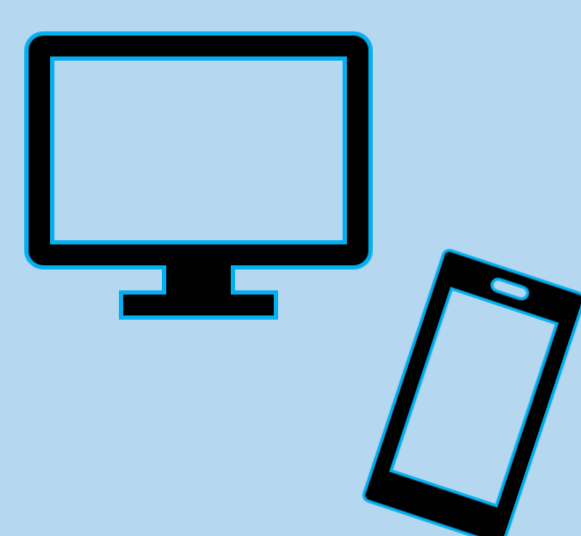
- le *parcours patient*
- les *informations essentielles à intégrer à la plaquette d'informations*

La **plaquette d'informations** est consultable sur la plateforme dédiée au lien ville-hôpital : **PharmaVilleHop**, accessible aux patients, aidants et professionnels de santé par QR code ou à partir des moteurs de recherche.

RÉSULTATS

L'audit a permis de définir le contenu de la **plaquette d'informations** destinée aux patients porteurs d'une LIO :

- **Définition** de la cataracte
- **Signes cliniques** et facteurs de risque
- Déroulement de la **chirurgie**, complications post-opératoires
- Présentation succincte des **LIO**
- Présentation de la **carte patient porteur DMI**
- Conseils pour le **retour à domicile**
- Signes d'alerte et numéros d'**urgence**
- **Questions/Réponses** reprenant les interrogations les plus fréquentes des patients



QR code intégré à la plaquette orientant vers la plateforme **PharmaVilleHop**



La plaquette sera remise aux patients avec le carnet opératoire après la consultation préopératoire et intégrera ainsi le **parcours patient**.

DISCUSSION - CONCLUSION

De nombreux patients sont concernés par une chirurgie de la cataracte, avec plus **d'1 million d'interventions** chaque année. **L'accompagnement** et **l'information** jouent un rôle crucial dans leur prise en charge, d'autant plus en chirurgie ambulatoire.

Il paraît essentiel de proposer des **supports informatisés accessibles aux patients et aux aidants**. C'est pourquoi nous élaborons, en plus de cette plaquette :

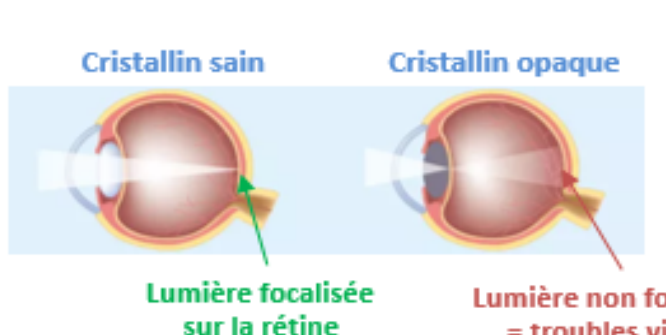
- Une brochure illustrée décrivant les troubles visuels (presbytie, myopie...)
- Une brochure détaillant les différentes LIO
- Une vidéo éducative pour l'instillation des gouttes ophtalmiques



Mis à disposition sur **PharmaVilleHop**

Pour finir, les enquêtes de satisfaction et de connaissances nous permettront d'évaluer l'impact de ces supports.



Comment se déroule votre retour à domicile ? Après l'opération : vous disposerez d'une coque protectrice destinée à éviter les frottements et protéger votre œil les premières nuits après l'opération (environ 1 semaine). ⚠ Veillez à bien nettoyer la coque à l'eau et au savon et à bien la sécher avant chaque utilisation. ➔ Les soins associés : - Lavage des yeux au sérum physiologique chaque matin - Collyres antibiotiques et anti-inflammatoires (en général pendant 15 jours à 3 semaines) - Soins lubrifiants (larmes artificielles) ➔ Le suivi post-opératoire : - Suivi post-opératoire 2 à 6 jours après la chirurgie - Suivi à 1 mois pour évaluer votre vue - Suivis annuels selon l'avis de votre médecin ⚠ Quels sont les signes qui doivent vous alerter ? Après l'intervention, l'œil peut être rouge et irrité mais la gêne ne doit pas être trop importante. La douleur doit passer avec la prise de paracétamol ou l'administration des collyres prescrits. Si vous présentez les symptômes suivants : - Douleur importante et persistante - Baisse brutale ou continue de la vision après la chirurgie - ŒIL très rouge - Sécrétion purulente - Flash lumineux - Contusion directe accidentelle Consultez le plus tôt possible En semaine : 8h30-18h30 → Consultations ophtalmologiques : 05 56 79 55 30 Les soirs, week-ends et jours fériés : 18h30 – 8h30 → Urgences ophtalmologiques, Hôpital Pellegrin : 05 56 79 56 79 → Urgences générales, Hôpital Pellegrin : 05 57 82 04 05	Questions/Réponses Puis-je prendre une douche ou un bain après l'opération ? Oui, vous pouvez prendre une douche ou un bain en veillant à ne pas mettre de savon dans l'œil opéré. Puis-je porter du maquillage ? Il faut respecter un délai d'1 mois après l'intervention. Est-il possible de regarder les écrans ? Et de reprendre la lecture ? Oui, veillez à bien lubrifier vos yeux. Puis-je conduire après l'opération ? Vous pourrez reprendre la conduite après accord de votre médecin. L'évaluation se fait au cas par cas. Puis-je m'exposer au soleil ? Oui, le port de lunettes de soleil est fortement recommandé. Puis-je prendre l'avion après l'opération ? Cela est possible quelques jours après la chirurgie en veillant à bien lubrifier vos yeux. Il est recommandé d'en discuter avec votre médecin. Quand puis-je reprendre la baignade et la natation ? Vous pourrez reprendre après un délai d'1 mois. Quand puis-je reprendre une activité physique ? Vous pourrez reprendre une activité physique après un délai d'1 mois. Il est recommandé d'en discuter avec votre médecin. Est-il possible de passer un examen d'imagerie comme l'IRM avec mon implant ? Votre implant est compatible, il n'y a aucune contre-indication. Pour plus d'informations : Vous pouvez consulter la rubrique dédiée à la chirurgie de la cataracte sur le site internet du CHU de Bordeaux : PharmaVilleHop	   Consultations ophtalmologiques Hôpital Pellegrin - Centre François-Xavier Michelet Pr. Schweitzer, Pr. Touboul, Pr. Korobelnik, Pr. Delyfer Informations à l'attention des patients Chirurgie de la cataracte CHU PHARMA VILLE HOP Vous êtes un patient du CHU de Bordeaux, vous pouvez nous contacter : PHARMACIE DES DISPOSITIFS MÉDICAUX STÉRILES GROUPE HOSPITALIER SUD – Hôpital Haut-Lévêque Avenue de Magellan 33604 PESSAC Cedex Tél : 05.57.65.63.41 Mail : pharmavillehop@chu-bordeaux.fr
La cataracte La cataracte est définie par une opacification progressive du cristallin. Le cristallin est la lentille naturelle de l'œil permettant une mise au point pour assurer une vision nette quelle que soit la distance. Avec l'âge, il perd de sa transparence et la lumière atteint plus difficilement la rétine entraînant ainsi des troubles visuels.  ➔ Quels sont les signes que vous pouvez remarquer ? • Une vision trouble, floue • Une vision « double » d'un œil • Une sensibilité accrue à la lumière • Des couleurs plus ternes • Des modifications fréquentes de la vision et donc des prescriptions de lunettes ➔ Quels sont les principaux facteurs de risque ? - Age : l'opacification du cristallin est une évolution naturelle et commune à la majorité des patients - Traumatismes et maladies oculaires - Antécédents de chirurgie oculaire - Radiothérapie, exposition excessive aux UV - Diabète - Tabagisme - Prise de corticoïdes	Comment la traiter ? ➔ Médicament : Aujourd'hui aucun médicament ne traite la cataracte. ➔ Chirurgie : Le seul traitement de la cataracte est la chirurgie. ➔ Pourquoi est-il nécessaire d'opérer une cataracte ? Sans opération, la vue baisse progressivement pouvant aller jusqu'à une perte partielle ou totale de la vision. Opération sûre et efficace : → Chirurgie la plus fréquente en France : plus d'1 million de cataractes opérées/an. Comment se déroule l'intervention ? ➔ Hospitalisation : Non systématique. → Chirurgie ambulatoire dans la majorité des cas. ➔ Type d'anesthésie : Locale : gel de surface + injection intra-oculaire (lidocaïne) Locorégionale ou générale : dans certains cas rares ➔ Durée de l'intervention : Courte : 15 à 20 minutes ➔ Principe de l'intervention : - Réalisation d'une petite incision (2,2 à 2,4 mm) - Extraction de votre cristallin opacifié - Remplacement de votre cristallin d'origine par un implant intra-oculaire artificiel - Votre vision est rétablie ➔ Complications post-opératoires : rares mais urgentes - Infection - Endophtalmie : infection de l'intérieur de l'œil - Dérèglement de la rétine - Œdème cornéen ou rétinien	Qu'est-ce qu'une lentille intra-oculaire ? ➔ Différentes lentilles intra-oculaires :  La chirurgie de la cataracte s'accompagne de la pose d'un implant, appelé lentille intra-oculaire, destiné à remplacer le cristallin. Le choix de la lentille est discuté avec le chirurgien en fonction de plusieurs critères dont la correction visuelle souhaitée (vision de près, de loin...). ➔ Durée de vie de la lentille intra-oculaire : Les lentilles sont conçues pour durer toute une vie sauf cas particuliers selon les recommandations de votre médecin. Traçabilité de votre implant A votre sortie, nous vous remettons une carte patient porteur de dispositif médical implantable : A conserver précieusement sur vous et à présenter lors de vos rendez-vous médicaux et hospitalisations. Pourquoi cette carte ? - Informer les professionnels de santé que vous êtes porteur d'un implant intra-oculaire. - Assurer la traçabilité sanitaire : votre implant possède un identifiant unique permettant de retracer son circuit en cas d'événement indésirable.